



Edito

Décembre 2024

À l'approche de 2025, Madame le Maire,
les adjoints, les conseillers municipaux
et le personnel communal vous souhaitent
à tous ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes
de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année à venir.



**Le Vendredi 10 janvier 2025
à 18h30 au foyer rural**



**Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des
vœux de Madame le Maire qui sera suivie d'un vin
d'honneur. Ce moment convivial sera aussi
l'opportunité d'accueillir et de souhaiter la
bienvenue aux nouveaux habitants de la commune
ainsi que de faire le bilan de l'année 2024 et
d'évoquer les projets de 2025.**

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Pas de permanence les 21 et 28 décembre
Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr
Tenez-vous informé en installant l'application gratuite Panneau Pocket sur votre smartphone/tablette.



Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 novembre 2024 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire

GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, Adjoints,

DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, HINGANT Marion,

Absents excusés : Anne-Sophie URFIE donne pouvoir à Régine OLERON, Jean-Luc BESNOUX donne pouvoir à Sylvie HERVO, Sonia LE GUIRINEC donne pouvoir à Marion HINGANT

Absents : Jean-Baptiste HAMON

Secrétaire : Yvonnick GOUAULT

Attribution de subvention pour le Téléthon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de verser 0,50 € par habitant soit 647 € (0,50 € x 1 294 habitants) au téléthon.

Tarifs des locations de salles – année 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de ne pas augmenter les tarifs de location de salles à partir du 1^{er} janvier 2025 (les tarifs sont disponibles sur le site internet).

Avenant marché « Réhabilitation thermique du groupe scolaire du bourg – phase 1 »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'accepter les avenants pour les lots 1 (- 3 288.41 € TTC), 2 (- 2 023.52 € TTC) et 3 (754.60 € TTC), autorise Mme le Maire à signer tous les documents.

Projet Maison Route des Caps

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la reprise du projet de réhabilitation de la Maison route des Caps, autorise Mme le Maire à signer tous les documents.

Remise exceptionnelle sur le tarif de location du foyer rural

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la remise de 80 € conséquent à une panne générale du chauffage (gaz) et d'appliquer le tarif de 250 € pour le week-end des 2 et 3 novembre 2024, autorise Mme le Maire à signer tous les documents.

Points divers

- **Licence IV** : nouvelle relance de l'achat => document manquant au niveau du procureur
- **50 000 € du fonds FEADER pour le Pumptrack versé**
- **Logement T2 au-dessus de la bibliothèque** : changement de locataire.
- **AG Amicale laïque**
- **AG Association Cloé**
- **Révision du PLU** : validation et modification des comptes rendus de Mme DEROUARD des dernières réunions
- **Compte rendu des délégations au Maire** :

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du 4 juin 2020 ;

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Mme le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre ;

Pour information, le conseil prend acte de la signature par le maire de :

Objet	Société	Montant TTC
Achat couvertures et draps pour école maternelle	MANUTAN	434.84 €
But multisports cour de l'école	MANUTAN	5 448.55 €
Vélos école	MANUTAN	1 296.22 €
Achat oreillers + taie oreillers école	MANUTAN	635.93 €
Mobilier école	DPC	4 302.26 €
Mesure du Radon à l'école (se fera en octobre)	CEDI2M (DINAN)	572.40 €
Tasses à café foyer rural	LABEL TABLE	66.00 €

Prochaine réunion : lundi 2 décembre, à 20h



Vie Communale

Urbanisme

Déclaration de travaux :

DP 022 077 24Q0025 – 12 rue de Bel air – pergola bioclimatique

DP 022 077 24Q0026 - 31 lot du Clos Levant – pose panneaux photovoltaïques

DP 022 077 24Q0027 – 85 Sainte-Anne- création extension en ossature bois

DP 022 077 24Q0028 – 35 La Ville Girault – création d'un carport

DP 022 077 24Q0029- 3 Rue du Père Doué – pose de velux et chien assis

Permis de construire :

PC 022 077 247Q0012 – 60 Les Salles – Extension habitation

PC 022 077 247Q0013 – Route des salles- Construction maison individuelle

État civil

Naissance :



Lyana WAXIN – fille de Thomas WAXIN et Lucie BALAN domiciliés au 44 lotissement de Bel Air

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur au bébé et félicitations aux parents

Décès :



Mme HERVO Marie-Thérèse née NAVUCET est décédée le 08 novembre 2024

La municipalité présente toutes ses sincères condoléances à la famille

Remerciements

Laurence ROLLET et ses enfants ainsi que toute la famille remercient sincèrement les personnes qui par leur présence, par leurs marques de sympathie, l'envoi de cartes se sont associées à leur peine pour le décès de **M. ROLLET Christian**.

Jeanne - Yvonne HINGANT, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants vous remercient pour vos pensées et votre soutien lors du départ de **Lucien HINGANT**.

Laurence et Philippe GOUAULT, Jean-Philippe et Sylvie HERVO et leurs enfants vous remercient pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Madame **HERVO Marie-Thérèse**.

- **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2008** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.



Cérémonie du 11 novembre : Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue près du monument aux morts en présence de Mme le Maire, Sylvie HERVO, M. HAGUET Michel président de la FNACA, des portes drapeaux et du sonneur – M. Pascal COUPE - du conseil municipal ainsi que de nombreux hénansalais. Mme Le Maire a lu le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

► **Bibliothèque :**

- ↳ Mercredi 30 octobre, nos petits explorateurs ont arpenté les chemins de notre commune pour une chasse aux feuilles. De retour à la bibliothèque, ils ont laissé libre cours à leur créativité en créant de magnifiques herbiers.

- ↳ **Mercredi 11 décembre de 14h à 17h** : en attendant Noël, la bibliothèque vous invite à un après-midi d'animations créatives. Inscriptions à la bibliothèque – Places limitées.



- **La Commune** cherche un gérant pour son projet de **bar restaurant** Route des Caps. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour proposer votre candidature et si nécessaire avoir de plus amples renseignements.

Boîte aux lettres du Père-Noël

Bonjour les enfants, le Père Noël attend vos lettres pour Noël...

Déposez-les dans la boîte à lettres du Père Noël, qui est installée devant la bibliothèque. Les Petits Lutins de Hénansal feront le nécessaire pour faire parvenir votre lettre au Père Noël.

ATTENTION : écrire à « **Père Noël, 33 500 Libourne** » sur le devant de l'enveloppe, ainsi que **le nom et l'adresse complète de l'enfant au dos** pour recevoir une réponse.





Vie Associative

► **Club des aînés** : Jeudi 12 décembre, dernière rencontre de l'année avec le traditionnel goûter de Noël à 14h au Foyer rural.
Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !

► **Le Sourire dans les étoiles** : L'assemblée générale de l'association LE SOURIRE DANS LES ÉTOILES a eu lieu le vendredi 15 novembre. L'association qui a pour but d'aider les familles dont les enfants sont atteints de CNL2 a présenté un bilan positif. Ce bilan a permis d'aider financièrement une famille lorientaise et de faire des dons à l'IME de Languédias (accueil des enfants épileptiques), à l'association KANGOUROU du CHU Yves Le Foll, à l'association LA BRISE (accompagnement des familles dont les enfants sont en soin palliatif) et à l'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (recherche médicale). Merci à tous les bénévoles et aux mécènes. Prochain RDV à noter : la soirée St Patrick qui aura lieu le samedi 8 mars 2025 au foyer rural d'Hénansal.



► **Football HDB Emeraude** :

Planning équipe 1 (D2) :

08/12 – 15h00 : Hénansal– ERQUY



Planning équipe 2 (D4) :

08/12 – 13h00 : Plédéliac - Hénansal



Lamballe Terre & Mer

UN GUICHET NUMÉRIQUE POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME : Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravalement d'une façade, diviser ou clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordée par le Maire de la commune concernée.

Afin de simplifier les démarches des demandeurs mais aussi d'accompagner les communes, Lamballe Terre & Mer propose depuis le 1^{er} septembre dernier un guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les 35 communes adhérentes au service commun des autorisations du droit des sols

Un portail mutualisé pour permettre une simplification des démarches des habitants et professionnels du territoire, tout en optimisant le traitement des dossiers.

Des avantages pour les usagers :

- Disponible : 24h/24, 7j/7
- Sécurisé : sauvegarde systématique d'une demande en cours
- Aide à la saisie en ligne pour effectuer sa demande
- Pré-remplissage de certaines données grâce à la création d'un compte personnalisé et sécurisé
- Transmission automatique du récépissé de dépôt
- Suivi de l'évolution de la demande depuis le guichet numérique
- Continuité administrative du dossier et suivi de chantier

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ltm/gnau/#/>



Divers

- **Écuries du Père-Noël à Lamballe** : Marché de Noël les 6/7/8 et 13/14/15 décembre 2024 au Haras de Lamballe. Entrée gratuite. Animations, démonstrations équestres et restauration.
- **Don de gravats** sur Hénansal, contact au 06.61.52.70.89
- **Votre factrice Nelly** est à votre disposition si vous souhaitez **des calendriers pour l'année 2025** à venir, merci de la contacter au 06.87.82.47.39 ou lui demander lors de son passage.
- **À débarrasser linteaux** en pierre grise de 1m à 1m80 : 06.89.91.48.15

Date limite d'envoi des articles pour le prochain numéro :
15 décembre 2024

Imprimeur Gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la mairie – 22400 HENANSAL
Tel : 02.96.31.50.02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr